

Comprendre les bénévoles à faible revenu

par le Social Planning and Research Council de la Colombie-Britannique (SPARC BC)

Le revenu d'un individu peut influencer sur la façon dont il peut s'engager dans le bénévolat. Une personne qui ne peut pas compter sur une source de revenu prévisible, stable et suffisante doit souvent s'inquiéter de subvenir à ses besoins essentiels (par exemple l'accès à un logement sûr et sain, l'accès à suffisamment d'aliments nutritifs, les soins adéquats à prodiguer à des enfants à charge ou à des parents âgés). Le revenu peut donc avoir une incidence sur la capacité de participer en tant que membre à part entière de la collectivité à des activités communautaires et sociales, comme le bénévolat.

À l'automne de 2004, des membres du Social Planning and Research Council de la Colombie-Britannique (SPARC BC) ont rencontré en entrevue 55 personnes à faible revenu qui faisaient du bénévolat pour des organismes de services sociaux de Vancouver et de Prince George, Colombie-Britannique¹. La présente fiche-info met en évidence certaines des caractéristiques spéciales des bénévoles à faible revenu. Elle traite en outre de la façon dont les organismes peuvent inviter leurs clients, utilisateurs des services et participants aux programmes à faible revenu à devenir bénévoles.

Caractéristiques des bénévoles à faible revenu

Voici des renseignements tirés des entrevues menées avec les bénévoles à faible revenu :

- Les bénévoles à faible revenu n'ont pas toujours les moyens d'engager les coûts qui peuvent être associés au bénévolat (comme les frais de transport en direction et en provenance de l'endroit où s'effectue le bénévolat, les frais de garde d'enfants, les coûts d'équipement, etc.). Les bénévoles ont souvent mentionné que les frais de transport (par exemple le transport en commun, le stationnement, etc.) constituaient un obstacle et qu'ils avaient eu une incidence sur l'endroit où ils avaient décidé de faire du bénévolat ainsi que sur le moment de la journée qu'ils avaient retenu pour être bénévoles.
- Bon nombre de bénévoles à faible revenu éprouvent des problèmes de santé ou vivent avec une déficience temporaire ou permanente. Le transport et ses frais connexes inquiétaient encore davantage ces bénévoles. Le transport en commun n'est pas toujours accessible aux personnes handicapées. Les problèmes de santé soulèvent en outre des questions quant à l'accessibilité et au soutien fournis dans le milieu de travail bénévole.
- Les personnes à faible revenu souffrent fréquemment de l'isolement ou de l'exclusion sociale qui accompagne leur situation. Les bénévoles à faible revenu considèrent souvent le bénévolat comme une occasion d'apporter leur contribution à un organisme ou à la collectivité, ou aux deux, de s'occuper de leur épanouissement personnel, de prendre part à une interaction sociale enrichissante et de vivre un sentiment de réalisation.
- Bon nombre de bénévoles à faible revenu sont motivés par un désir d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences. Cette motivation est parfois liée aux objectifs professionnels et à l'espoir d'obtenir un travail rémunéré. Toutefois, de nombreux bénévoles à faible revenu veulent simplement mettre fin à la monotonie de leur vie ou vivre de nouveaux défis.

¹ Les personnes à faible revenu sont sans emploi ou ne font pas partie de la population active et reçoivent un revenu de programmes de soutien du revenu des gouvernements fédéral ou provinciaux (par exemple des prestations d'aide sociale, des prestations d'invalidité, des prestations d'assurance-emploi, des prestations du Régime de pensions du Canada, etc.) ainsi que les personnes qui travaillent et gagnent entre huit et neuf dollars l'heure.

- Les bénévoles à faible revenu ont fréquemment de la difficulté à payer leurs biens et services de base ainsi qu'à joindre les deux bouts. C'est pourquoi de nombreux bénévoles à faible revenu ont déclaré que l'aide apportée pour satisfaire à leurs besoins fondamentaux et les paiements directs sous la forme de rétributions et d'allocations représentent le genre de soutien et de reconnaissance qu'ils apprécient le plus.

Inviter les clients à faible revenu à devenir bénévoles

Bon nombre des bénévoles à faible revenu rencontrés en entrevue dans le cadre de cette recherche ont déclaré qu'ils faisaient du bénévolat pour des organismes avec qui eux-mêmes, leur famille, leurs amis ou leur collectivité avaient déjà établi des liens en tant que clients, utilisateurs des services ou participants aux programmes à l'heure actuelle ou dans le passé. Certains de ces bénévoles étaient motivés par un désir de « redonner » aux organismes qui les avaient aidés. L'empathie et un désir d'aider des personnes ayant besoin de la même aide qu'ils avaient reçue motivaient d'autres bénévoles. Il faudrait donc considérer les clients, les utilisateurs des services et les participants aux programmes, anciens ou actuels, comme une source précieuse de bénévoles éventuels.

Voici certains renseignements utiles à garder à l'esprit au moment de recruter des clients, utilisateurs des services et participants aux programmes à faible revenu en qualité de bénévoles :

1. En demandant aux clients, utilisateurs des services et participants aux programmes à faible revenu de devenir bénévoles au sein de votre organisme, vous leur confirmez la valeur de leurs compétences et expérience. Il s'agit d'un geste particulièrement important pour les bénévoles à faible revenu qui cherchent un épanouissement personnel, l'interaction sociale et le sentiment d'être un collaborateur apprécié.

2. Les clients, utilisateurs des services et participants aux programmes à faible revenu qui deviennent bénévoles connaissent déjà assez bien l'organisme. Il est donc plus facile de les affecter à un poste qui répondra à leurs intérêts, besoins et attentes.
3. Même si les organismes connaissent leurs nouveaux bénévoles, il importe de leur demander ce qu'ils veulent faire et ce qu'ils aimeraient retirer de leur expérience (par exemple l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences ou mettre leurs compétences et expérience à profit).
4. Au moment de demander aux clients, aux utilisateurs des services ou aux participants aux programmes s'ils sont intéressés à devenir bénévoles, précisez clairement que s'ils refusent, leur réponse n'aura aucune incidence sur leur accès aux programmes ou aux services dont ils dépendent.
5. Reconnaissez et récompensez les efforts de vos bénévoles. De simples gestes suffisent. Les bénévoles à faible revenu ont tendance à préférer les gestes de reconnaissance simples et utiles plutôt que les activités officielles à grand déploiement. Si vous ne savez pas ce qu'ils apprécieraient le plus, demandez-leur.
6. Faites preuve de souplesse en ce qui concerne les horaires. Soyez particulièrement au courant des difficultés occasionnées par la maladie ou une déficience. Reconnaissez que l'accès au transport en commun et que les exigences réglementaires imposées par certains programmes de soutien du revenu peuvent avoir une incidence sur l'horaire des bénévoles à faible revenu.

Pour plus de renseignements, consultez notre rapport *Qu'est-ce qui motive les bénévoles à faible revenu? Rapport sur les bénévoles à faible revenu de Vancouver et Prince George, Colombie-Britannique, (SPARC BC)*.

Centre de développement des connaissances
Imagine Canada
425, avenue University, bureau 900, Toronto (Ontario)
M5G 1T6
Tél. : 416 597-2293 / 1 800 263-1178

Nous accueillons favorablement votre rétroaction sur ce document réalisé à partir d'un projet de recherche, ainsi que sur son utilisation. Prière de nous la faire parvenir par courrier électronique à l'adresse suivante : <kdc@imaginecanada.ca>.

© 2005, Imagine Canada
ISBN 1-55401-199-X

Le Centre de développement des connaissances d'Imagine Canada est financé dans le cadre de la Direction de la participation dans les communautés du ministère du Patrimoine canadien, au titre de l'Initiative canadienne sur le bénévolat. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles du ministère du Patrimoine canadien.

Canada

www.kdc-cdc.ca